# Financement des associations : comment concrétiser ?

MERCREDI 11 DECEMBRE 2024

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 10/12/2024

Saisine liée : RENFORCER LE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS : UNE URGENCE DÉMOCRATIQUE

Rencontres du CESE

Fin mai 2024, le CESE lançait une alerte sur le financement des associations et appelait à concrétiser la mobilisation pour les associations. Les rapporteurs de l'avis Martin Bobel (Groupe des Associations) et Dominique Joseph (Groupe Santé & Citoyenneté) vous proposent un événement dédié pour explorer les actions à mener suites aux préconisations du CESE.

Cet événement s'inscrit dans le cycle des " Rencontres du CESE " une série d'événements ouverts au public pour mettre en perspectives les grands sujets de société et contribuer aux questions qui animent le débat public. La thématique des associations, qui sont au coeur de notre vie quotidienne, est ouverte à l'expression de ces acteurs incontournables.

# Financement des associations : comment concrétiser ?

**PROGRAMME**

*Introduction de **M. Thierry BEAUDET**, président du CESE*
***M. Jacques CREYSSEL**, président de la commission de l'économie et des finances*
***Mme Dominique JOSEPH et M. Martin BOBEL**, co-rapporteurs*

*La parole à **neuf associations** pour réagir sur l'avis « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique » :*

- ***M. Arnaud DE BROCA**, président du Collectif Handicaps et délégué général de l'Unafo (union professionnelle du logement) accompagné*
- ***Mme Marion FOURTUNE**, directrice de France nature environnement Limousin*
- ***M. Jérôme GOUROD**, administrateur de l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens*
- ***M. Charles-Benoît HEIDSIECK**, président-fondateur Le Rameau*
- ***M. Arnaud JEAN**, président de UFOLEP*
- ***M. Olivier LENOIR**, directeur général de Rempart*
- ***Mme Carole SPRANG**, vice-présidente de la Fédération nationale des MJC*
- ***Mme Henriette STEINBERG,** secrétaire générale du Secours populaire.*
- ***Mme Jeanne VILLENEUVE**, Secrétaire générale de la Fédération nationale des centres de santé*

*Animation : Mme **Camille DORIVAL**, journaliste et directrice de la rédaction de Carenews*

***Témoignage** d'une association européenne relatif aux restrictions de libertés*

- ***M. Quentin MORTIER**, association SAW-B, Belgique (vidéo)*

***Table ronde « Europe, intérêt général, marché intérieur et libertés » :***

- ***Mme Marie BOSCHER**, Commission européenne, Direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME*
- ***M. Thierry GUILLOIS**, avocat, spécialiste du droit de l'économie sociale et du droit européen*

- ***Mme Marion OGIER**, avocate spécialiste des libertés*

***Expression pour le Comité économique et social européen***

- ***M. Giuseppe GUERINI**, Comité économique et social européen (vidéo)*

***Table ronde « Alliances et actions pour le futur » :***

- ***M. Mohamed GNABALY**, vice-président de l'Association des Maires de France (AMF) et maire de l'Ile-St Denis*
- ***M. Benoit HAMON**, président ESS France*
- ***Mme Marion LELOUVIER**, présidente du Centre français des Fonds et Fondations*
- ***M. Lionnel RAINFRAY**, président du comité ESS du MEDEF*

*Message de **M. Dominique VIENNE**, Président des CESER de France (vidéo)*

*Intervention de **Mme Claire THOURY**, Présidente du Mouvement associatif*

*Conclusion de **Mme Dominique JOSEPH et M. Martin BOBEL***

## Les associations au cœur de la société

A l'heure des arbitrages budgétaires et des nombreuses interpellations de collectifs d'associations aux pouvoirs publics, les difficultés financières inédites rencontrées par nombres d'associations montrent la fragilité de secteur associatif. Les 41 % de baisse de la part des subventions, la hausse des commandes publiques et les appels à projet poussent les associations à avoir un système de gestion court-termiste aux double conséquences : dénaturation et perte de sens de leur action.
Au-delà du point purement financier, c'est aussi la démocratie qui est questionnée. Hausse de la précarité et des inégalités, désintérêt pour la politique, préoccupations des citoyens centrées sur les besoins essentiels, à savoir la santé, le logement et le pouvoir d'achat, les tensions se multiplient.
Palliant nombres de failles de la société, les associations assurent pourtant des services d'intérêt général qui participent à la cohésion sociale et à la vitalité démocratique. Elles maillent l'ensemble du territoire, animent la vie locale, emploient 10% des salariés du privé et, au global, contribuent à hauteur de 113 milliards d'euros, soit 3 points de PIB. Le monde associatif est donc déterminant de notre capacité à œuvrer collectivement.

Pour en savoir plus sur les préconisations du CESE, relisez

**L'avis** **Les 20 préconisations**

© - copyright CESE - Novembre 2026